

Thème : Spécialisation : comment et pourquoi s'y préparer

Date : Vendredi 9 juin 2023 de 12h à 14h

Lieu : Tours

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 3

Objectifs :

- Répondre à l'ensemble des questions que se posent les avocats sur la spécialisation

Méthodes mobilisées :

Programme :

- Pourquoi passer sa mention de spécialisation ?
- Présentation du nouveau régime
- Qui peut candidater ?
- Comment candidater ?
- Le dossier de candidature
- La note de synthèse
- La qualification spécifique
- Comment la candidature est elle traitée
- Avant l'entretien, que se passe t il ?
- Le rôle des jurys
- Comment se passe l'entretien ?
- La notification des décisions
- Comment maintenir sa spécialisation ?

Moyens pédagogiques : Intervention orale et support power point

Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenante

Katy SADRIN, Assistante spécialisation au CNB

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : 65€

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2022 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.